



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 1^{er} mars 2010, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, et MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, et Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, sont également présents jusqu'à 20h20.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

079/01-03-10

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2010
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2010 ajournée au 15 février 2010
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 février 2010 relativement au règlement numéro 162

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de février 2010
2. Travaux relatifs à la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique : Approbation des comptes soumis
3. Règlement numéro 161 : Autorisation de dépenses
4. Demande de remboursement de taxes

C Gestion administrative

1. Renouvellement du bail de la SDRK
2. Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec
3. Abolition et création d'un poste
4. Protocole d'entente Programme PRECO : Autorisation de signature

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres numéro 2010-01 : Fourniture d'une niveleuse neuve de marque John Deere modèle 770G année 2010 : Autorisation de dépense et octroi de contrat
2. Vente d'un camion
3. Acquisition d'une partie de terrain devant faire partie de l'emprise du chemin de la Presqu'île : Modification de la résolution numéro 148/05-05-08

E Avis de motion



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

F Adoption des règlements

1. Adoption du règlement numéro 164 modifiant le règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats

G Sécurité publique

1. Entente pour le service de fourrière 2010

H Transport routier

1. Achat d'abat-poussière
2. Achat et installation de lumières de rue
3. Protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la mise en place de réseaux de sentiers de véhicules hors route (VHR)

I Hygiène du milieu

1. Achat et installation d'un système d'accès pour le bloc de services

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Présentation de projets sur la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement
2. Congrès de la COMBEQ
3. Appui à la Municipalité de Nomingue pour la réalisation de travaux dans le ruisseau Jourdain et autorisation de signature
4. Demande à la MRC d'Antoine-Labelle : Agrandissement du périmètre d'urbanisation
5. Formation de l'Association québécoise d'urbanisme

K Loisirs et culture

1. Rémunération de la stagiaire pour le Service des loisirs et de la culture
2. Demande du Carrefour jeunesse Desjardins

L Divers

1. Demande de Signée-Femmes
2. Souper bénéfice de la Fondation CHDL-CRHV

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

080/01-03-10

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 2010

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

081/01-03-10

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 2010 AJOURNÉE AU 15 FÉVRIER 2010

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2010 ajournée au 15 février 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2010 ajournée au 15 février 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

082/01-03-10

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION TENUE LE 24 FÉVRIER 2010 RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 162

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 février 2010 relativement au projet de règlement numéro 162 et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 24 février 2010 relativement au projet de règlement numéro 162, soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

GESTION FINANCIÈRE

083/01-03-10

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2010

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de février 2010 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 10133 à 10386) :	109 251,35 \$
Remises fédérales et provinciales :	58 257,03 \$
Comptes courants (ch. # 100121 à 100271) :	1 016 707,72 \$
Total :	1 184 216,10 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

084/01-03-10

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

TRAVAUX RELATIFS À LA MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 131 tel que modifié par le règlement numéro 151 au montant total de 308 869,88 \$ (coût net de 295 187,94 \$), le tout conformément au rapport préparé par la trésorière en date du 22 février 2010.

ADOPTÉE

085/01-03-10

RÈGLEMENT NUMÉRO 161 : AUTORISATION DE DÉPENSES

ATTENDU que le 25 janvier 2010 le Conseil a adopté le règlement numéro 161 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts;

ATTENDU que ledit règlement d'emprunt a été approuvé par le Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le 17 février 2010 et est entré en vigueur le 25 février 2010;

ATTENDU que, suite à l'adoption du règlement numéro 161 dont l'objet était décrit en termes généraux (parapluie), le Conseil doit par après, par résolution, autoriser toutes les dépenses reliées audit règlement et préciser lesdites dépenses;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil décrète et autorise à dépenser une somme n'excédant pas 10 000,00 \$ pour des imprévus sur les achats à effectuer et pour les intérêts sur emprunts temporaires et les frais de financement reliés au règlement numéro 161 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt à long terme pour en assumer les coûts.

Que telles dépenses soient prises à même le règlement d'emprunt numéro 161.

ADOPTÉE

086/01-03-10

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT qu'un bâtiment situé sur la propriété portant le matricule numéro 9538-47-9532 a été détruit par le feu en septembre 2008;

CONSIDÉRANT que l'avis à la MRC afin que le bâtiment ne soit plus porté au rôle d'évaluation, n'a pas été transmis dans les délais requis et qu'ainsi, le propriétaire n'a pu bénéficier du crédit de taxes relatif à cet incendie pour l'année 2008;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le remboursement de la somme de 122,78 \$ au propriétaire du matricule numéro 9538-47-9532.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

GESTION ADMINISTRATIVE

087/01-03-10

RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA SDRK

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement du bail entre la Ville de Rivière-Rouge et la Société de développement du réservoir Kiamika pour la location d'un local dans l'édifice municipal du secteur Sainte-Véronique au coût de 375,00 \$ par mois, plus les taxes applicables, pour la période du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ledit bail pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE

088/01-03-10

ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse, Déborah Bélanger, la conseillère Diane Gargantini et les conseillers Normand Gravel, Yves Sigouin et André Tremblay à participer aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui auront lieu à Québec du 13 au 16 mai 2010 au coût de 825,00 \$ plus les taxes chacun.

De leur rembourser les frais encourus sur présentation de pièces justificatives, conformément à la politique de remboursement des frais de congrès, colloques et autres en vigueur à la Ville.

ADOPTÉE

089/01-03-10

ABOLITION ET CRÉATION D'UN POSTE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser, en accord avec le Syndicat, l'abolition d'un poste de journalier de classe 3 et la création d'un nouveau poste de chauffeur journalier de classe 4.

ADOPTÉE

090/01-03-10

PROTOCOLE D'ENTENTE PROGRAMME PRECO : AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse, Mme Déborah Bélanger, à signer le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi à la Ville par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'une aide financière dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) pour des travaux réalisés au Camping Sainte-Véronique, tel que transmis à la Ville en date du 19 février 2010.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

091/01-03-10

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2010-01 : FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE NEUVE DE MARQUE JOHN DEERE MODÈLE 770G ANNÉE 2010 : AUTORISATION DE DÉPENSE ET OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que pour faire suite à l'appel d'offres public numéro 2010-01 pour la fourniture et la livraison d'une niveleuse neuve de marque John Deere modèle 770G année 2010, le résultat de l'ouverture des soumissions du 19 février 2010 est le suivant :

Soumissionnaire Date et heure de réception de la soumission	Total de la soumission (prix forfaitaire incluant les taxes et la livraison)
Équipements Sigma inc. Le 17 février 2010 à 9h30	310 406,25 \$
Services Forestiers de Mont-Laurier ltée Le 19 février 2010 à 13h12	302 505,00 \$

CONSIDÉRANT la vérification des soumissions effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal adjuge le contrat relatif à la fourniture et à la livraison d'une niveleuse neuve à quatre roues motrices à châssis articulé muni d'une lame de poussée à l'avant, de marque John Deere modèle 770G année 2010, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à « Services Forestiers de Mont-Laurier ltée », au coût de 268 000,00 \$ plus les taxes, le tout selon sa soumission du 17 février 2010.

Que la fourniture et la livraison de cette niveleuse soient faites conformément à l'appel d'offres numéro 2010-01 du 25 janvier 2010 et portant l'identification « Fourniture d'une niveleuse neuve de marque John Deere modèle 770G année 2010 ».

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

De décréter l'acquisition de cette niveleuse et d'autoriser la dépense liée au présent contrat et que celle-ci soit prise à même le règlement d'emprunt numéro 161 de la Ville du 25 janvier 2010.

ADOPTÉE

092/01-03-10

VENTE D'UN CAMION

CONSIDÉRANT que la Ville a fait paraître un avis à l'effet qu'elle désirait se départir de certains équipements, dont un camion de marque Inter SS 6 roues année 1981;

CONSIDÉRANT que le prix fixé pour cette vente est de 7 000,00 \$ plus les taxes;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la vente du camion SS 6 roues année 1981 à la Fiducie familiale Tremblay Duchaine au prix de 7 000,00 \$ plus les taxes.

D'autoriser M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, à signer tous les documents relatifs à cette vente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

093/01-03-10

ACQUISITION D'UNE PARTIE DE TERRAIN DEVANT FAIRE PARTIE DE L'EMPRISE DU CHEMIN DE LA PRESQU'ÎLE : MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 148/05-05-08

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De remplacer le texte de la résolution numéro 148/05-05-08 par le suivant :

D'autoriser l'acquisition d'une parcelle de terrain constituée d'une partie du lot 29 du rang 2, canton Marchand, adjacente au chemin de la Presqu'Île, telle que représentée sur le plan préparé par Mme Isabelle Labelle, arpenteure-géomètre, sous le numéro 4258 (minute 4634) en date du 28 janvier 2008 appartenant à M. André Cyr, pour la somme de 1,00 \$.

De mandater Me Nicole Janelle, notaire, pour la préparation de l'acte de vente.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer le contrat de vente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

094/01-03-10

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 164 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 106 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière mentionne l'objet ainsi que la portée du règlement numéro 164.

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le règlement numéro 164 modifiant le règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats et renoncent à sa lecture, ledit règlement leur ayant été remis dans les délais requis.

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 164 modifiant le règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats.

ADOPTÉE

Le texte intégral du règlement numéro 164 modifiant le règlement numéro 106 relatif aux divers permis et certificats est reproduit au livre des règlements.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

SÉCURITÉ PUBLIQUE

095/01-03-10

ENTENTE POUR LE SERVICE DE FOURRIÈRE 2010

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De conclure une entente avec le Centre Canin Ménard pour les services de fourrière pour une période de cinq (5) ans, conformément aux conditions établies dans leur offre de service reçue le 2 février 2010.

D'autoriser le paiement de la somme de 1 200,00 \$, plus les taxes applicables, payable annuellement pour pouvoir bénéficier du service de la fourrière du Centre Canin Ménard pour l'année 2010, incluant une patrouille de quatre (4) heures ainsi que pour une (1) autre patrouille supplémentaire au coût de 180,00 \$.

D'autoriser la signature de ladite entente par le directeur des travaux publics, M. Michel Robidoux, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

096/01-03-10

ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de trente (30) ballots de chlorure de calcium chez Sel Warwick au coût de 429,00 \$ le ballot plus les taxes, incluant le transport.

ADOPTÉE

097/01-03-10

ACHAT ET INSTALLATION DE LUMIÈRES DE RUE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'entériner la présentation à Hydro-Québec de demandes de branchement de lumières de rue sur la rue du Pont, la montée Noël et le chemin du 5^e-Rang Sud à l'intersection de la route 117 Nord, par M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, selon les tarifs réguliers d'Hydro-Québec.

D'autoriser l'installation de deux (2) poteaux par la Ville et le branchement de luminaire sur la montée Noël par « Champagne Électrique inc. ».

ADOPTÉE

098/01-03-10

PROTOCOLE D'ENTENTE ÉTABLISSANT LES MODALITÉS RELATIVES À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE EN PLACE DE RÉSEAUX DE SENTIERS DE VÉHICULES HORS ROUTE (VHR)

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général, M. Alain Deslauriers, à signer le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

Programme de soutien à la mise en place de réseaux de sentiers de véhicules hors-route (VHR), tel que transmis à la Ville en date du 22 février 2010.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

099/01-03-10

ACHAT ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ACCÈS POUR LE BLOC DE SERVICES

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat et l'installation d'un système d'accès au bloc de services chez « Serrurier Magic » au coût de 2 320,00 \$ plus les taxes ainsi que la réalisation des autres travaux nécessaires à cette installation (nouvelle porte, mur extérieur, finition et électricité).

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

100/01-03-10

PRÉSENTATION DE PROJETS À LA FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini, appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De mandater M. Alexandre Labelle, directeur adjoint du Service d'urbanisme et responsable de l'environnement, pour présenter deux (2) demandes, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, dans le cadre du programme d'aide financière 2010 de la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement pour l'achat d'arbustes pour la régénération des rives (coût total du projet : 1500,00 \$) et pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie (coût total du projet : 4 063,50 \$).

Que la Ville de Rivière-Rouge s'engage à défrayer la moitié des coûts relatifs à ces travaux.

ADOPTÉE

101/01-03-10

CONGRÈS DE LA COMBEQ

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur du Service d'urbanisme, M. Jean-Louis Boileau, à participer au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment (COMBEQ) qui aura lieu à La Malbaie du 22 au 24 avril 2010.

De lui rembourser les frais encourus sur présentation des pièces justificatives, conformément à la politique de remboursement de frais de congrès, colloques et autre en vigueur à la Ville.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

102/01-03-10

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DANS LE RUISSEAU JOURDAIN ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT que des travaux visant le nettoyage des frayères et la compensation de l'habitat sont suggérés par la Municipalité de Nominingue dans le ruisseau Jourdain;

CONSIDÉRANT que ce ruisseau est situé sur les territoires de la Municipalité de Nominingue et de la Ville de Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Nominingue est l'unique responsable de la gestion, la réalisation et des coûts pour ces travaux;

CONSIDÉRANT que l'approbation de la MRC d'Antoine-Labelle est nécessaire avant d'entreprendre tout ouvrage;

PAR CONSÉQUENT :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'appuyer la Municipalité de Nominingue dans ses demandes d'autorisation nécessaires auprès des instances municipales et gouvernementales, pour les travaux visant le nettoyage des frayères et la compensation de l'habitat dans le ruisseau Jourdain.

D'autoriser le responsable des cours d'eau de Rivière-Rouge, M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, à signer pour et au nom de la Ville, tous documents dans ce dossier.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Municipalité de Nominingue.

ADOPTÉE

Mme Diane Gargantini, conseillère, déclare être susceptible d'avoir indirectement un intérêt pécuniaire particulier relativement à la prochaine demande étant donné qu'elle possède un résidu de terrain dans le secteur concerné. Elle se retire donc des discussions et des votes s'y rapportant. Il est 20h35.

103/01-03-10

DEMANDE À LA MRC D'ANTOINE-LABELLE : AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE D'URBANISATION

CONSIDÉRANT que, suite aux travaux de déviation de la route 117, il est primordial pour la Ville de consolider son tissu urbain à l'intérieur du contournement;

CONSIDÉRANT que la zone « Commerciale 17 » n'est pas située dans le périmètre d'urbanisation du secteur L'Annonciation et qu'il serait opportun qu'elle y soit incluse;

CONSIDÉRANT que plus de la moitié de la zone est amputée par l'emprise de la voie de contournement;

CONSIDÉRANT que les services d'égout et d'aqueduc sont existants à cet endroit;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De demander à la MRC d'Antoine-Labelle de modifier son schéma d'aménagement afin d'inclure la zone « Commerciale 17 » dans le périmètre d'urbanisation du secteur L'Annonciation.

ADOPTÉE

Mme Gargantini reprend son poste. Il est 20h36.

104/01-03-10

FORMATION DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser MM. Normand Gravel, conseiller et responsable du Comité technique en urbanisme, et Alexandre Labelle, directeur adjoint du Service d'urbanisme, à assister à deux (2) journées de formation offertes par l'Association québécoise d'urbanisme qui aura lieu les 16 et 17 avril prochains à Blainville.

De leur rembourser les frais encourus sur présentation des pièces justificatives, conformément à la politique de remboursement de frais de congrès, colloques et autre en vigueur à la Ville.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

105/01-03-10

RÉMUNÉRATION DE LA STAGIAIRE POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement de la somme de 5 000,00 \$ à Mme Sophie La Beaume pour la réalisation de divers travaux au Service des loisirs et de la culture au cours de son stage du 11 janvier au 30 avril 2010.

Qu'un premier versement de 2 500,00 \$ lui soit versé dès l'adoption de la présente résolution et le 2 500,00 \$ restant à la fin de son stage.

ADOPTÉE

106/01-03-10

DEMANDE DU CARREFOUR JEUNESSE DESJARDINS

CONSIDÉRANT que la Ville avait prévu à son budget 2009 les sommes nécessaires pour le salaire d'une intervenante devant travailler à la mise sur pied et à l'opération d'une maison des jeunes dans le secteur Sainte-Véronique;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de la somme de 13 792,09 \$ au Carrefour jeunesse Desjardins pour le paiement du salaire d'une intervenante ayant travaillé à la mise sur pied et à l'opération d'une maison des jeunes dans le secteur Sainte-Véronique en 2009.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2010

DIVERS

Mme Diane Gargantini, conseillère, déclare avoir un intérêt particulier relativement à la prochaine demande étant donné qu'elle est membre du conseil d'administration de cet organisme. Elle se retire donc des discussions et des votes s'y rapportant. Il est 20h40.

107/01-03-10

DEMANDE DE SIGNÉE-FEMMES

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat d'un espace « carte d'affaires » au coût de 290,00 \$ pour une parution de napperons couleur servant d'activité de financement au Comité de la marche mondiale des femmes de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

Mme Gargantini reprend son poste. Il est 20h41.

108/01-03-10

SOUPER BÉNÉFICE DE LA FONDATION CHDL-CRHV

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de seize (16) billets, au coût de 75,00 \$ chacun, ainsi qu'une commandite de table à 125,00 \$, pour le souper bénéfice de la Fondation du CHDL-CRHV qui aura lieu le 1^{er} mai prochain au C.S.S.S. d'Antoine-Labelle, Centre de L'Annonciation.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

109/01-03-10

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h07.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe